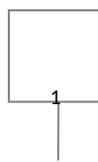


Au début de ses *Études sur l'hystérie*, Freud, inventeur de la psychanalyse, évoque le transfert comme une fausse association<sup>2</sup>, une erreur sur la personne, une résistance qui serait liée à des fixations infantiles et pourrait mener jusqu'à la réaction thérapeutique négative. Ce n'est qu'à partir de 1910, que, s'appuyant sur sa clinique, il en fait le moteur de la cure analytique, un levier pour l'interprétation.

Lacan souligne quant à lui que « le transfert se produit *justement parce qu'il satisfait la résistance* [...]. Nous voyons en un certain point de cette résistance se produire ce que Freud appelle le transfert, c'est-à-dire ici l'actualisation de la personne de l'analyste<sup>3</sup>». Mais puisque cette résistance relève de l'inconscient et non du *moi*, elle en est aussi un accès. C'est pourquoi le transfert est à la fois ouverture et fermeture de l'inconscient, à la fois lien et séparation : c'est lui qui fait le bord entre la pulsion et l'Autre. Ce qui opère du transfert tient à cette situation d'interface. C'est en quoi il ne se résout pas à être une simple répétition. Certes, « c'est un amour factice, mais il est de la même étoffe que l'amour vrai<sup>4</sup> ». C'est ce qu'a d'authentique cet amour qui donne son poids à ce que dit l'analysant dans son adresse à l'analyste, comme à ce que ce dernier interprète.

Comme l'indique Hélène Bonnaud à la p.69 de la revue la cause du désir « Commencement en analyse », le transfert est un stabilisateur de la rencontre analytique- on aime celui qui détient un savoir -, transfert positif dit Freud. Mais il peut aussi se manifester par nombre de phénomènes allant de la méfiance au reproche, voire jusqu'à la haine – transfert négatif. Le transfert varie selon les sujets et les moments de la cure et reste un indice important du rapport du sujet à l'Autre. Si Freud découvre comment l'affect participe du transfert au fil de son élaboration du travail analytique, Lacan y adjoint la dimension d'un « amour qui s'adresse au savoir » et invente le concept de sujet supposé savoir. JAM en extrait la question : au début de l'analyse, l'analysant interprète au niveau d'un « Qu'est-ce que ça veut dire ? » autant inévitable que nécessaire. De cette question va surgir le sujet supposé savoir et l'ouverture vers l'inconscient. Néanmoins, ne négligeons pas la tromperie inhérente au transfert, laquelle est liée à la dimension de l'amour. Lacan le formule clairement : « A persuader l'autre qu'il a ce qui peut nous compléter, nous nous assurons de pouvoir continuer à méconnaître précisément ce qui nous manque. Le cercle de la tromperie fait surgir la dimension de l'amour ». Il ne s'agit pas tant de tromper l'analyste, que de « se tromper », dit Lacan, indiquant qu'il y a un mensonge au cœur même de la vérité du sujet.

Ainsi, tout au long de son enseignement, Lacan a fait valoir les paradoxes du transfert et l'importance de son délicat maniement. Dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, le transfert est « la mise en acte de la réalité de l'inconscient<sup>5</sup> » en tant qu'elle est sexuelle et articulée à la pulsion. À la fin de ce



Séminaire, Lacan introduit le « sujet supposé savoir », comme fonction supportée par l'analyste. À la fin de son enseignement, un renversement s'opère. Ce n'est plus le sujet supposé savoir qui est le pivot du transfert mais, comme le fait remarquer Jacques-Alain Miller, « le transfert [qui] est pivot du sujet supposé savoir. [...] Ce qui fait ex-sister l'inconscient comme savoir, c'est l'amour<sup>6</sup> ». C'est peut-être ce en quoi le transfert a chance de toucher au réel de la jouissance, et d'en remanier le symptôme.

Dans la psychanalyse, l'amour, ce nouvel amour que nous appelons donc le transfert, permet que les signifiants adviennent, surprennent, et conduisent à une issue où l'amour prendra alors un autre statut. L'amour ne sera pas à situer du côté du i(a), de l'habillage de l'objet, mais bien plutôt d'une sublimation du désir. Cette sublimation du désir ne négligerait en rien la cause du désir, à savoir l'objet, mais serait quelque chose à inventer.

JAM, dans son article *Angle sur le sentiment de culpabilité*, paru dans La cause du désir numéro 118, Dire n'importe quoi, à la p. 12, rappelle qu'il a qualifié la clinique analytique, de clinique sous transfert, car il ne s'agit pas d'une clinique objective (laquelle impliquerait la soustraction du lieu de l'Autre). [...]

Que cette clinique inclut l'analyste, non seulement son lieu, mais aussi des traits de sa personne-toujours. JAM précise que la cure découvrira les traits de l'analyste qui ont pu coïncider avec les conditions d'amour de l'analysant.

C'est sur le transfert que se fonde l'expérience psychanalytique donc et c'est lui, encore, qui fait point de butée dans notre monde aujourd'hui. Comment saisir cette impasse féconde du transfert avec la psychanalyse ?

En effet, ce dernier est inhérent à tout lien social et ne concerne pas que la psychanalyse. Comme nous l'avons évoqué, le transfert naît dès lors qu'un sujet s'adresse à un autre sur fond d'une supposition de savoir. Son maniement, qui implique une pratique active, vise à changer le rapport d'un sujet à l'Autre. En distinguant le transfert comme l'un des quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, Lacan en a situé la valeur opératoire dans l'expérience analytique comme condition d'un acte qu'il s'agit de produire. Comment la psychanalyse d'orientation lacanienne a-t-elle fait du transfert le point pivot de toute interprétation possible ?

Pour conclure, Guy Briole le rappelle dans son intervention au XXe Congrès de la SLP de mai 2023 intitulée *Les préliminaires, en acte* : « Au commencement de la psychanalyse est le transfert », dit Lacan<sup>1</sup> . Pour autant il ne dit pas : avec le transfert débute l'analyse. Ainsi, si nous pouvons dire que le transfert est une condition préalable pour entrer en analyse, on peut aussi remarquer le décalage qui existe entre l'entrée dans le transfert et l'entrée dans l'analyse. Ainsi, La manœuvre du transfert visera à faire surgir une question propre à ce sujet-là, l'amener à s'interroger sur son désir.

Lacan, dans *D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose* », paru dans *les Écrits*, examine les rapports du sujet à la langue, et plus spécifiquement du sujet psychotique au signifiant. La métaphore paternelle est alors ce qui assure la stabilisation signifiant / signifié. À la fin de ce texte, Lacan écrit que c'est « une question de premier plan de savoir ce que nous sommes pour le sujet, nous à qui il s'adresse en tant que lecteurs »<sup>10</sup> . Faisant suite au terme de « secrétaire » dans le Séminaire III, ce signifiant « lecteurs » est intéressant à saisir et à éclaircir.

L'érotomanie est une coloration que peut prendre le transfert dans la psychose. Si, dans la névrose, l'objet est extrait et mis à la charge de l'Autre du transfert selon l'algorithme du transfert – ou de celui du discours du maître à partir du Séminaire XVII, L'Envers de la psychanalyse –, il ne l'est pas dans la psychose. Le sujet psychotique a l'objet dans sa poche, il incarne aussi bien cet objet de jouissance pour l'autre. L'amour transférentiel peut alors devenir cette certitude d'être l'objet dont l'analyste ne peut se passer.

Voilà autant de questionnements et pistes de travail sur le transfert qui vont venir ponctuer notre année 2025 à l'ACF Réunion !

Luciana Zafimaharo  
Déléguée régional ACF à la Réunion

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 Lacan J., *Le Séminaire, livre xi, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 141.

- 2

Breuer J., Freud S., *Études sur l'hystérie*, Paris, puf, 1996, p. 52 et p. 245.

- 3

Lacan J., *Le Séminaire, livre i, Les écrits techniques de Freud*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 51 et p. 53.

- 4

Miller J.-A., « On aime celui qui répond à notre question : qui suis-je ? », *Psychologies*, 19 novembre 2015, disponible sur Internet.

- 5

Lacan J., *Le Séminaire, livre xi, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, op. cit.*, p. 133.

- 6

Miller J.-A., « Une fantaisie », *Mental*, n°15, février 2005, p. 27.

- 7 Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits, op. cit.*, p. 583.

- 8 Cf. Lacan J., *Le Séminaire, livre XXIII, Le Sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005

- 9 Lacan J., *Le Séminaire, livre III, Les Psychoses*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, p. 31.

- 10 Lacan J., « D'une question préliminaire... », *op. cit.*, p. 573

- 11. Lacan J., *Le Séminaire, livre X, L'angoisse* (1962-63), Paris, Le Seuil, 2004, p. 111.

• Guy BRIOLE est psychanalyste, membre de l'ECF et de l'AMP.



1 Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ». Autres écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 247

- JAM, Angle sur le sentiment de culpabilité, La cause du désir numéro 118, Dire n'importe quoi, p. 12
- Guy Briole le rappelle dans son Intervention au XXe Congrès de la SLP ( Scuola Lacaniana di psicoanalisi) cf, "L'entrata in analisi e i suoi preliminari", de mai 2023 Les préliminaires, en acte Guy BRIOLE
-